

Politique CBM Global : Responsabilité Environnementale

Septembre 2022



CBM Global Disability Inclusion

hello@cbm-global.org www.cbm-global.org

+49 (0)6201 472320

Dr.-Werner-Freyberg-Str. 7, 69514 Laudenbach, Allemagne

Justification

La dégradation de l'environnement, le changement climatique, les pénuries alimentaires, et la concurrence pour des ressources rares sont inextricablement liés à la pauvreté et au handicap. Les habitants des communautés les plus pauvres du monde sont généralement ceux qui contribuent le moins à la production de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, mais ils doivent supporter certains des impacts les plus importants du changement climatique. L'exclusion des personnes handicapées des actions liées à la durabilité environnementale aggravera considérablement leur pauvreté et leur dénuement.

Lorsqu'il est question de responsabilité environnementale, CBM Global se réfère à l'"environnement naturel", et non à l'"environnement bâti", comme indiqué dans la "Politique d'Accessibilité" de CBM Global.

Nous définissons la Durabilité Environnementale comme la durabilité de l'environnement naturel, qui exige que la société réponde aux besoins humains tout en préservant les systèmes de soutien de la vie de la planète.

Objectif

L'objectif de cette Politique de Responsabilité Environnementale est de souligner l'engagement de CBM Global à protéger et à améliorer l'environnement naturel, y compris en jouant notre rôle dans la recherche d'une réduction du changement climatique, par la réduction ou la compensation de nos émissions de carbone. La politique est basée sur l'approche de la **réalisation progressive**, fournissant un cadre pour les actions de CBM Global à mettre en œuvre de manière échelonnée, sur la base du principe de "amélioration continue".

Cette politique reflète également la norme du programme de CBM Global en matière de responsabilité environnementale, telle qu'elle est détaillée dans le Cadre de Qualité des Programmes de CBM Global.

Portée

La Politique de Responsabilité Environnementale de CBM Global s'applique à CBM Global, couvrant le Secrétariat, les Équipes Techniques et les Équipes Nationales. Les Membres de la Fédération sont encouragés à adopter cette politique lorsqu'il n'en existe pas encore, et/ou à s'assurer que toute politique existante des Membres relative à la responsabilité environnementale s'aligne sur cette politique.

CBM Global attend de ses partenaires, consultants, contractants et de tout autre tiers fournissant des produits, biens, services, systèmes ou installations au nom de CBM Global ou dans le cadre de programmes financés par CBM Global, qu'ils s'engagent à respecter la responsabilité environnementale.

Date de Publication: Septembre 2022 | Responsable: Directeur exécutif | Approbation: Conseil d'Administration

Les considérations environnementales pour la conception et la mise en œuvre des programmes doivent suivre les procédures de développement et d'évaluation des programmes de CBM Global, conformément aux engagements environnementaux du Cadre de Qualité des Programmes.

Déclaration et Engagements

Déclaration

CBM Global s'engage à participer aux efforts mondiaux visant à protéger et à améliorer l'environnement naturel, et à réduire le changement climatique, y compris par la réduction ou la compensation de nos émissions de carbone. En outre, CBM Global s'engage à faire en sorte que les personnes handicapées participent aux stratégies environnementales de réduction de la pauvreté et en bénéficient en tant que droit humain.

Cet engagement est fondé sur les principes de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (**CDPH**) et de l'**Agenda 2030** des Nations Unies et ses 17 Objectifs de Développement Durable.

Engagements

En accord avec notre vision et nos valeurs, les Objectifs de Développement Durable et l'environnement global dans lequel CBM Global opère :

- 1) Nous nous engageons à améliorer en permanence nos performances en matière de durabilité environnementale.
- 2) Nous recherchons les possibilités d'améliorer la durabilité environnementale et la biodiversité en rapport avec nos opérations, dans la mesure du possible et tout en assurant le fonctionnement durable de nos activités.
- 3) Nous nous efforçons d'éviter, de réduire ou d'atténuer les impacts négatifs de nos activités sur l'environnement aux niveaux local, national et mondial.
- 4) Nous cherchons à réduire la contribution de notre organisation au changement climatique d'origine humaine, en réduisant les émissions de carbone résultant de nos activités.

Mise en œuvre

En adoptant une approche de réalisation progressive et en opérant dans les limites des budgets disponibles, une série de lignes directrices sont maintenues (Lignes directrices pour la mise en œuvre de la Politique de Responsabilité Environnementale) qui servent d'incitations pour aider le personnel à réfléchir aux domaines dans lesquels il peut réduire les impacts environnementaux négatifs et améliorer la durabilité environnementale.

Il faut faire preuve de discernement pour adopter des actions qui réduisent les impacts négatifs sur l'environnement d'une manière qui soit pertinente et appropriée au contexte local et conforme à nos engagements d'inclusion. La politique doit être mise en œuvre conjointement avec les Politiques de CBM Global en matière d'Accessibilité, de Santé, Sûreté et de Sécurité et d'autres politiques pertinentes, y compris notre engagement en faveur de l'emploi inclusif, en veillant par exemple à ce que les actions prises ne portent pas atteinte à la sécurité du personnel ou aux aménagements raisonnables dont peuvent avoir besoin certains membres du personnel.

Nous encourageons les équipes de CBM Global de nommer un "champion de l'environnement" qui pourra mener ces discussions et identifier les engagements d'amélioration. Les responsables hiérarchiques doivent également inscrire à l'ordre du jour de leurs réunions du personnel des examens périodiques de ces engagements d'amélioration et des progrès réalisés, en liaison avec les Politiques de CBM Global en matière d'Accessibilité, de Santé, Sûreté et de Sécurité et d'autres politiques pertinentes.